

Copies : Procureur de la République de Rouen, Direction Départementale du travail, Ministère du travail, UD 76 F.O., Fédération de la Métallurgie F.O. et Confédération F.O.

Monsieur l'inspecteur du travail,

Je prends acte de votre courrier dans lequel vous me reprochiez un écart de langage envers vous, que vous qualifiez d'outrage à une personne dépositaire de l'autorité publique.

Ne confirmant pas vos propos, je souhaite toutefois revenir sur votre irruption au Comité d'Etablissement.

En effet, le hasard fût que vous veniez interrompre la saisie des commandes sans aucun égard pour les salariés présents et les syndicalistes qui prenaient les commandes, et ceci, au moment où le secrétaire du CE et moi-même quittions le Comité d'Etablissement, alors que vous étiez présent toute la matinée sur le site de Renault Cléon avec des représentants de la CGT.

Vous n'avez à aucun instant tenté de joindre un responsable pour l'informer de votre présence et/ou le questionner sur l'organisation de l'activité mis en place par les élus du CE.

En pleine campagne électorale, vous vous faites accompagner par un représentant du syndicat CGT de Renault Cléon (?) et un représentant du syndicat CGT du Comité d'Etablissement pour mener vos entretiens... avec ce constat, vous pouvez m'accorder le doute du véritable intérêt de votre présence au C.E..

Les élections professionnelles auront lieu le 1^{er} décembre 2009, et je n'ignore pas votre affinité pour le syndicat CGT, et l'intérêt pour la CGT de perturber cette activité qu'elle nomme d'électoraliste.

Je n'affirme pas que votre venue ne soit pas liée directement au motif invoqué dans votre courrier, mais vous ne pourrez pas m'empêcher d'en douter.

Je m'oppose à votre interprétation des propos que vous relatez dans votre courrier. Nous avons été en désaccord sur certains points et j'affirme que votre comportement, votre attitude et votre façon d'intervenir m'ont profondément offusqué ainsi que le secrétaire du C.E., Jean-Paul Rémy qui vous en a fait part dans son bureau.

Maintenant, vous me menacez de poursuite pénale; c'est pourquoi je fais copie de cette lettre à Monsieur le Procureur de la République ; mais j'espère que vous adopterez une attitude plus respectueuse envers les salariés et les élus (même s'ils n'appartiennent pas à la CGT) lors de votre prochaine visite au CE.

Personnellement je respecte au plus haut point les représentants de l'Etat qui sont nécessaires pour la bonne marche de notre société.

Je n'ai pas l'habitude d'utiliser la « langue de bois », en espérant ne pas vous avoir outragé une « seconde » fois au travers de ce courrier.

Cordialement,

Secrétaire de la section syndicale F.O. Renault Cléon.
Olivier Fleury